

Gand, 22.08.2020.

A l'Ordre des Médecins
Conseil Provincial du Brabant Flamand et de Bruxelles
Par courrier électronique

Mesdames et Messieurs les médecins,

Objet : Divers / Docteur Marc Van Ranst

Votre Réf. : nouveau dossier disciplinaire

M. Réf. : dossier Corona

Je suis l'avocat d'un certain nombre de citoyens belges dont vous trouverez la liste en annexe à la plainte.

Par cette lettre, mes clients souhaitent déposer une plainte disciplinaire contre le Prof. Dr. Marc Van Ranst, pour :

1. (Article 3.1.2. du Code de Déontologie Médicale) L'adoption d'une attitude inappropriée qui n'est pas au service du patient, notamment en abusant de ses connaissances et de son statut de médecin dans le cadre de sa fonction sociale élargie, en particulier la prévention et la promotion des soins de santé au sein de la communauté, afin de diffuser de fausses informations au sein de la population sur la Covid-19 et ainsi de semer une peur inutile afin que les gens n'osent pas chercher les soins nécessaires à temps et meurent, ce qui rend anxieux le personnel soignant qui s'occupe des patients, entre autres, dans les centres de soins résidentiels, et par le biais duquel des mesures gouvernementales sont prises qui affectent la santé physique et psychologique des personnes, entraînant la mort, le décès prématuré ou la perte d'années de vie.
2. (Article 3.1.2. Code de Déontologie Médicale) L'adoption d'une attitude inappropriée qui n'est pas au service du patient, en faisant preuve d'un manque d'intégrité dans la communication sur la Covid-19 au sein de la population, notamment en :
 - a. (Article 36 également) Informant le public à la télévision qu'il aimerait être parrainé pour ses projets par Bill Gates mais que ce n'est pas le cas, alors qu'il est directeur du Rega Institute qui, cette année seulement, a été parrainé par la Fondation Bill & Melinda Gates pour étudier l'effet de 15 000 molécules sur la Covid-19. On peut faire référence au Prof. Van Damme de l'Université d'Anvers qui, dans ses publications scientifiques, invoque un conflit d'intérêts parce que ses services sont parrainés par la Fondation Bill & Melinda Gates. Au lieu de le mentionner spontanément, le Prof. Dr. Van Ranst nie publiquement ce fait.

- b. En insultant et en dénigrant publiquement des collègues médecins et professeurs, en les qualifiant, entre autres, d'"idiots", de "ignorants brevetés" et de "je-sais-tout" en raison d'une opinion dissidente, et en déclarant, entre autres, que leurs propos sur la deuxième vague seraient "dangereux".

- c. Des modèles statistiques mathématiques élaborés par des mathématiciens et des "épidémiologistes", dont plusieurs professeurs sans diplôme de médecine, sans les présenter explicitement comme de réelles prédictions sur la Covid-19 et des analyses réelles de ce qui se passerait si aucune mesure n'était prise, alors que ces modèles ne s'appliquent que dans le cadre des (fausses) assumptions qu'ils font, pendant que les auteurs des modèles, entre autres :
 - i. Reconnaisent que leurs modèles ne sont pas la réalité et ne sont même pas conçus comme des prédictions (voir l'interview du Prof. Neil Ferguson, entre autres, devant la Commission de la Science et de la Technologie de la Chambre des Communes Britannique le 10 juin 2020).
 - ii. En utilisant un nombre de reproduction constant de R_t tandis que R_t fluctue naturellement au quotidien.
 - iii. En utilisant un taux de reproduction élevé irréal. (Dans Flaxman *et al.* (voir documents) entre 4 et 6, alors que le R_t était déjà connu pour la Belgique au moment de la publication, et, entre 1.3.2020 et 13.3.2020, par exemple, il est tombé naturellement pour les mesures de 2,2 à 1,22). Les modélisateurs belges utilisent des valeurs R tout aussi irréalistes qui sont maintenues de manière irréaliste dans ces modèles.
 - iv. Le traitement d'un degré d'infection irréaliste, qui donne lieu à des prévisions dramatiquement élevées et irréalistes, sans aucun sens de la réalité. On peut se référer - encore une fois - aux déclarations du Prof. Neil Ferguson *et al* le 10 juin 2020, montrant que le Prof. Ferguson lui-même déclare ne rien savoir de l'immunité croisée et du fonctionnement des cellules T, ce qui signifie que la véritable immunité de groupe pour la Covid 19 est probablement bien inférieure aux plus de 80 % qu'il utilise lui-même. Les autres modélisateurs expliquent dans cette interview que le niveau d'infection n'est pas encore à l'ordre du jour, car nous n'en sommes qu'au début de l'épidémie. Alors que leurs "prédictions", qui n'existent pas, sont basées sur ces pourcentages.

- 3. (Article 5.1.) Lors de l'élaboration et de la proposition de mesures de prévention, de ne pas avoir travaillé avec des recommandations validées mais avec des modèles mathématiques très bâclés qui ont été publiés sans préavis et en utilisant des méthodes non pharmaceutiques pour empêcher la Covid 19 qui n'ont aucun fondement scientifique qui sont d'origine chinoise et dont les premiers conseillers de l'Imperial College déclarent eux-mêmes comme des « mesures de panique »

parce qu'ils ne savaient pas quoi faire d'autre. (voir la déclaration de témoin précitée du 10.6.2020).

4. (Article 3.1.2. et Article 5.1.) Lors de l'élaboration et de la proposition de mesures de prévention, ne pas avoir travaillé avec des recommandations validées concernant les masques buccaux, mais avec des recommandations de l'OMS basées sur une étude commandée par l'OMS ([https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(20\)31142-9/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(20)31142-9/fulltext)) montrant qu'il n'y a AUCUNE preuve scientifique que les masques buccaux fonctionnent, compte tenu que des résultats de l'étude de la littérature sur seulement 44 études jugées pertinentes, sont incertains. Les auteurs mentionnent qu'il est probable que la réalité s'écarte des résultats. Ils insistent sur une étude randomisée.
5. (Article 5.1. et Article 17) Les mesures de prévention doivent respecter les droits des patients, leur autonomie et leur dignité humaine. Les mesures proposées par le Prof. Dr. Van Ranst violent ces droits dans la mesure où elles ignorent complètement le libre arbitre du patient et son consentement requis, tel que cela a également été imposé dans la Chine communiste. De même, dans la mesure où le Prof. Van Gucht déclare ne pas savoir ce que fera le virus ensuite et parle d'une "expérience" de mesures préventives non pharmaceutiques imposées à la population. Alors que les expériences sur la population sans tenir compte de la volonté de la population ne sont pas conformes aux droits du patient et à la loi sur les expériences médicales.
6. (Article 30.1 et articles 39 et 40) Agir dans son activité médicale contraire à l'éthique et sans respect pour les patients, les tiers et la société en :
 - a. (Article 45 également) Organiser une expérimentation auprès de la population en utilisant divers agents non pharmaceutiques, parfois même de manière opposée, sans tenir compte du consentement individuel des patients, sans respecter la proportionnalité et l'efficacité de ces mesures, et sans tenir compte de la vulnérabilité des patients qui doivent subir ces mesures.
 - b. En refusant délibérément des soins appropriés aux personnes souffrant de maladies graves telles qu'un nombre indéterminé de personnes en sont décédées, la morbidité et la mortalité ont augmenté dans la population par rapport aux personnes qui n'avaient pas la Covid-19. Un choix conscient a été fait d'organiser les soins en Belgique de telle sorte que les soins soient refusés ou reportés aux patients non-Covid, le gouvernement reconnaissant que cette mesure entraînait une augmentation de la morbidité et de la mortalité. Il mentionne que ces décès étaient "nécessaires" afin de fournir les meilleurs soins aux patients Covid. Et ce, dans les circonstances suivantes :
 - i. La mort "nécessaire" des patients non-Covid contraste avec la mort incertaine d'un nombre inconnu de patients Covid.
 - ii. La capacité des soins intensifs n'a été utilisée qu'à moins de 50 %.

- iii. Refuser un lit à un patient non-Covid ne peut céder la place qu'à un seul patient Covid, de sorte qu'aucune vie n'est sauvée dans l'ensemble.
 - iv. Il n'est pas clair si, dans l'ensemble, plus de personnes aient été sauvées par les mesures que celles tuées par ces mesures. Les modèles de prédiction mathématique qui ont déjà été critiqués pour cela ne fournissent pas de réponses suffisantes à cette question. Dans leurs hypothèses, ils partent du principe que seules les mesures gouvernementales telles qu'un confinement conduisent à une réduction du nombre de contacts et à une diminution du nombre d'infections et de décès, mais cette hypothèse n'a été démontrée sur aucune base scientifique pour la simple raison que de telles mesures n'ont jamais été utilisées auparavant. Ces hypothèses impliquent un raisonnement circulaire. Au contraire, il est maintenant démontré dans les pays sans confinement, que les mesures qui y sont prises, ou leur absence, ne donnent pas lieu aux prévisions et estimations dramatiques des modèles mathématiques présentés.
 - v. Le choix discriminatoire et léthal entre les patients sur la base d'une maladie est un choix totalement irresponsable. Là où cela s'est produit à une échelle massive sur l'ensemble de la population, le Prof. Dr. Van Ranst a commis des actes contre l'humanité.
- c. En semant et en continuant à entretenir un climat de peur, en ayant agi contre l'humanité en provoquant de sévères problèmes psychologiques au sein de la population (peur de la contamination, augmentation de la dépression, augmentation des suicides, conflits entre "croyants" et "non-croyants", ...) avec pour conséquence, entre autres, que les patients souffrant de troubles graves n'osent pas se rendre chez le médecin ou à l'hôpital et donc même mourir ou se faire soigner (voir l'avis GEES du 24.4.2020). Malgré ces connaissances, le Prof. Dr. Van Ranst poursuit sa croisade d'alarmisme. Alors qu'au cours de la première vague, il avait été signalé que le nombre d'infections n'avait aucun sens et que le nombre de décès était pertinent, les "infections" sont désormais présentées comme le critère de référence à une deuxième vague. Bien qu'il n'y ait pratiquement aucun décès. Ainsi, le Prof. Van Ranst continue de semer la population avec des sentiments d'anxiété. Ses *tweets* pour demander aux gens d'aller chez le médecin lorsqu'ils sont malades n'aident pas s'il présente chaque jour à la télévision des images effrayantes et scandaleuses, qui n'ont aucun fondement scientifique sérieux (voir la critique supérieure des "prédictions" mathématiquement incorrectes qui ne sont pas là). Ses *tweets* pour demander aux gens d'aller chez le médecin lorsqu'ils sont malades n'aident pas s'il présente chaque jour à la télévision des images effrayantes et scandaleuses qui n'ont aucun fondement scientifique sérieux (voir la critique plus haut sur des «prédictions» mathématiquement incorrectes, qui n'en sont pas).

Je vous laisse en annexe (par we-transfer) un certain nombre de documents à l'appui de cette plainte. Cela comprend notamment une plainte adressée auprès du parquet fédéral, qui sera déposée prochainement.

Si vous souhaitez obtenir des documents supplémentaires sur des faits spécifiques, veuillez me le faire savoir et je vous fournirai des documents supplémentaires.

Il semble à mes clients que les faits inclus dans cette plainte et dans les annexes sont si graves qu'une suspension immédiate de l'intéressé est nécessaire. La manière dont le Prof. Van Ranst représente actuellement la science médicale est particulièrement préjudiciable et menace de saper fondamentalement la science médicale dans sa crédibilité. Il existe un danger que la population se détourne de plus en plus de la science médicale pour se tourner vers des alternatives, ce qui est absolument à éviter.

Mes clients estiment que cela nuit considérablement aux qualités et aux efforts que déploient la majorité des médecins dans notre pays et à l'étranger pour assurer la bonne prise en charge de la population. Ils font notamment référence aux résultats déjà obtenus dans divers hôpitaux et par divers médecins dans la recherche de solutions thérapeutiques pour la lutte contre la Covid-19, qui ont un impact particulièrement important sur la mortalité.

Ces efforts importants sont complètement éclipsés par les mesures désordonnées imposées à la population, qui restreignent inutilement les libertés des citoyens et infligent de sévères coups à notre économie. En conséquence, il est à craindre qu'à long terme, le soutien financier indispensable aux soins de santé ne soit compromis.

Le Prof. Marc Van Ranst utilise son titre de médecin pour donner de la crédibilité à ses affirmations et aux mesures qu'il conseille.

Le fait que cela provoque des décès est particulièrement inquiétant.

Mes clients vous remercient pour le suivi que vous êtes disposés à donner à la présente plainte.

Sentiments distingués,

Michael Verstraeten

Avocat